



Les Causses et les Cévennes,
paysage culturel
de l'agro-pastoralisme méditerranéen

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 24 JUIN 2024 – Secteur de BLANDAS

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

9h30 – 10h00 : Accueil-café au Caylar, salle du conseil municipal

10h00 – 12h30 : Travaux en salle (avec visioconférence) :

- > Accueil par M. Jean TRINQUIER, Maire du Caylar
- > Actualités : Plan de gestion et Manga par Ségolène DUBOIS
- > Présentation du stage de Nathalie HELMREICH sur la médiation/valorisation du prieuré Notre-Dame du Bonheur, attribut du Bien Causses et Cévennes
- > Présentation du stage de Léna SYKORA sur l'Observatoire Photographique des Paysages
- > Point sur les démarches d'inscription au PCI France et international par Morgane COSTES-MARRE
- > Présentation du Wiki du CS par Dominique LYSZCZARZ
- > Point sur le schéma d'interprétation du Bien Causses et Cévennes en cours de déploiement par Morgane COSTES-MARRE
- > Contributions des membres du CS (Magali JOUVEN, François LERIN).

13h00 – 15h00 : Repas au Belvédère de Blandas en présence de :

- Manon BOURG, directrice du Syndicat Mixte du Grand Site de France de Navacelles
- Marc WELLER, Maire de Blandas, Président du Syndicat de Rivières du Haut-Bassin de l'Hérault, Président du comité de pilotage Natura 2000,
- Laurent PONS, Maire de Vissec et Président du Syndicat Mixte du Grand Site de France de Navacelles

Après-midi : avec le concours de Philippe GALANT,

- > Visite du Haut-lieu de l'agropastoralisme et du sentier d'interprétation des belvédères de Blandas
- > Visite du Cromlech de la Rigalderie, commune de Blandas, parcelle à haute valeur patrimoniale récemment achetée par la commune.

Participants :

- Membres du Conseil scientifique (CS) en présentiel : Guilhem AUSSIBAL, Pierre-Alain AYRAL, Olivier BARRIERE, Jean-Luc BONNIOL, Gérard BRIANNE, Isabelle DARNAS, Philippe GALANT, Philippe GRUAT, Claudie HOUSSARD, Pierre LAURENCE, François LERIN, Patrick MOQUAY
- Membres du CS en visioconférence : Thierry DUPEUBLE, Magali JOUVEN
- Personnel de l'Entente : Morgane COSTES-MARRE, Fantin COUASNON, Ségolène DUBOIS, Dominique LYSZCZARZ, Nathalie HELMREICH (stagiaire), Léna SYKORA (stagiaire)

Excusés :

- Membres du CS excusés : Emilie RICHARD-FREVE, Philippe VALETTE

MATINÉE EN SALLE

M. Le Maire du Caylar accueille les participants dans la salle du conseil.

Il est procédé à un tour de table en début de séance.

1/ Information sur le projet de Plan de gestion 2022-2030

Le projet finalisé de plan de gestion 2022-2030 du Bien Causses et Cévennes a été présenté à la conférence territoriale du 14 avril 2023. Les observations et demandes de modifications et compléments ont été intégrées par l'Entente durant l'été 2023. Le Préfet de la Lozère, Préfet coordinateur du Bien, a donné son feu vert pour une transmission du document pour approbation aux ministères de tutelle (Culture et Transition écologique) le 20 octobre 2023. Depuis, nous n'avons pas eu de retour formel sur ce document. Les services de l'État (ministères et services régionaux) recommandent la venue d'une mission d'expertise de l'ICOMOS pour faire le point sur le bilan du PDG 2015-2021 ainsi que sur les nouveaux enjeux identifiés (développement des projets industriels d'énergies renouvelables, changement climatique, prédation...). L'objectif d'une demande volontaire auprès de l'UNESCO d'une mission d'accompagnement est d'obtenir des conseils et/ou des recommandations et de s'assurer que le nouveau plan de gestion soit en concordance avec les valeurs de l'UNESCO. Sous réserve de la validation du Préfet coordinateur (discussion en cours), une demande doit être adressée officiellement à l'ICOMOS, dont les termes de référence (« cahier des charges ») devront être arrêtés au préalable avec les ministères de tutelle et les services déconcentrés en région.

2 / Présentation du Manga Causses et Cévennes

Morgane COSTES-MARRE et Ségolène DUBOIS présentent le dernier ouvrage co-édité par l'Entente, le Manga de la collection 3.2.1 Go : « Mystérieuses disparitions dans les Causses et Cévennes », qui vise à faire connaître et comprendre de façon ludique le patrimoine inscrit à l'UNESCO à un public de jeunes collégiens. Cet ouvrage, financé à 80 % par la convention de Massif Central, s'inscrit tout à fait dans l'objectif de valorisation/appropriation du site par différents publics cibles, identifié dans le projet de plan de gestion 2022-2030 du Bien Causses et Cévennes. Sa parution a donné lieu à plusieurs opérations de communication (interviews radio, articles de presse, remises officielles d'exemplaires dans les collèges du territoire en présence d'élus du CA de l'Entente, élaboration d'une exposition « making of du Manga » pour le centre d'interprétation de l'Entente cet été puis mise à disposition des collèges et médiathèques du territoire...) et il a reçu un très bon accueil.

3 / Présentation du stage de Nathalie HELMREICH

Voir le support de présentation sur le wiki du CS.

Isabelle DARNAS demande si le prieuré bénéficie d'une protection au titre des MH.

Nathalie HELMREICH répond que le prieuré n'est ni inscrit, ni protégé, et qu'il y a eu plusieurs refus successifs (trop ruiné).

Isabelle DARNAS signale qu'elle a rédigé une grosse notice sur le prieuré avec Geneviève DURAND qui a travaillé sur les monastères et églises dans le secteur cévenol. Ce site possédait en effet une vie monacale active.

Guilhem AUSSIBAL remarque que, contrairement aux discours souvent entendus, les drailles ne sont pas forcément présentes « de toute éternité », ou du moins depuis le Néolithique. Les drailles sont opportunistes et évolutives (en fonction du contexte économique et politique). A l'époque considérée, il faut pouvoir prouver à partir des sources disponibles qu'il y avait bien une transhumance, son point de départ et son point d'arrivée, pour mieux cerner le rôle de ces établissements religieux sur le développement de l'agropastoralisme.

Isabelle DARNAS renchérit sur le fait que le monastère ne s'est pas forcément implanté sur une draille, il se peut que la présence d'un lieu d'accueil et de repli ait contribué à faire évoluer le tracé d'une draille.

Philippe GALANT remarque qu'il en est de même pour les chemins de pèlerinage.

Pierre LAURENCE met en avant le caractère fondamentalement évolutif de la transhumance, qui n'est pas figée dans le temps. Il cite pour exemple la transhumance andorrane, qui concernait l'Aude et l'est de l'Hérault, apparue avant la guerre de 14-18, disparue dans les années 50, et qui a été considérable en nombre de bêtes. Ces élevages sont fondamentalement adaptatifs et réactifs.

Nathalie HELMREICH indique que dans le cadre de son stage, elle n'a matériellement pas le temps d'étudier les sources de façon exhaustive. Elle s'appuie sur des sources secondaires comme les travaux de Pierre-Albert CLEMENT sur les chemins, qui sont sujets à caution, mais elle sera vigilante sur cet aspect et espère que des travaux de recherche complémentaires seront menés. Il conviendrait notamment d'analyser un cartulaire en latin, publié mais non encore étudié.

Dans la perspective d'une restauration, Philippe GRUAT souligne la nécessité de réaliser un diagnostic architectural et de se rapprocher de la DRAC.

Philippe GALANT répond qu'il y a déjà eu plusieurs opérations de sondage et de fouilles, les dangers et les risques sont connus.

Isabelle DARNAS souligne la nécessité de faire intervenir à la fois des archéologues du bâti (pour obtenir une datation précise) et des architectes du patrimoine.

Morgane COSTES-MARRE indique que la première urgence est d'établir, avec l'aide de ces spécialistes, un calendrier des travaux de sauvegarde et de mise en sécurité du site (cristallisation des ruines), car le site s'est fortement dégradé encore récemment (voûtes qui s'écroulent, troupeau qui endommage le bâti).

Philippe GALANT évoque le gros problème de maîtrise foncière, en effet, l'ensemble des bâtiments n'appartient pas à la commune, certains bâtiments sont toujours utilisés de façon résiduelle par l'activité agricole.

Nathalie HELMREICH indique que la commune doit mettre en défends le site de façon imminente, y compris les bâtiments qui ne lui appartiennent pas.

4 / Présentation du stage de Léna SYKORA

Voir le support de présentation sur le wiki du CS.

Gérard BRIANNE demande si les données de l'OPP sont accessibles.

Dominique LYSCZCARZ fait la démonstration de l'application web qui a été développée et mise en ligne dans ce cadre et qui permet de naviguer facilement, de consulter l'ensemble des points de vue et de faire un travail de photo-comparaison (<https://observatoire.causses-et-cevennes.fr/opp/>). Elle sera reversée dans la plateforme régionale mise en place par la DREAL Occitanie pour stocker l'ensemble des OPP de la Région.

Patrick MOQUAY demande si cet outil est disponible sur le marché.

Cette application a été développée par Dominique pour l'Entente, et a été plébiscitée par de nombreuses autres structures qui possèdent un OPP. Dans le cadre d'un projet piloté par la DREAL Occitanie, une BDD structurée a été mise en place pour l'ensemble des OPP de la Région, ce qui permet à chaque structure de déléguer la gestion technique du serveur et l'administration/constitution d'un schéma de données à la DREAL. Cependant, cette plateforme ne permettait pas de visualiser de façon ludique et pédagogique les clichés, c'est pourquoi la DREAL s'est rapprochée de l'Entente et a intégré notre module visualisation à la plateforme régionale POPP (<https://www.popp-sudouest.fr/public/popp>).

Olivier BARRIERE demande à quoi sert concrètement un OPP.

Dominique LYSCZCARZ répond qu'il s'agit d'un outil de suivi qui permet de visualiser des évolutions (comme l'impact de la pyrale du buis sur le Larzac), c'est un témoignage de changement. La question est de savoir si on peut arriver à d'avantage mobiliser cet outil dans la gestion et faire ressortir des signaux faibles ou forts, sur la base de données tangibles et quantitatives.

Guilhem AUSSIBAL confirme que c'est l'interprétation qui compte en fonction de l'évolution des systèmes, des changements de pratiques tant au niveau forestier qu'au niveau pastoral, des aléas climatiques. Il serait très intéressant de pouvoir discuter de ces évolutions avec les acteurs de terrain sur chacun des sites. S'il y a des questionnements, il faut regarder au plus près l'évolution des systèmes agropastoraux, et forestiers.

Dominique LYSCZCARZ indique qu'on peut d'une part établir des observations très factuelles par photo-comparaisons, et d'autre part proposer des interprétations. Cela peut être l'opportunité d'organiser des sessions de travail autour des photos avec des acteurs de profils différents.

Isabelle DARNAS confirme qu'il est important de déconnecter l'observation de l'interprétation.

Guilhem AUSSIBAL indique que l'on a un bon taux de renouvellement et un maintien des systèmes d'élevage sur ce territoire, mais que les pratiques évoluent très vite (effectifs...), en fonction de l'ouverture de certains marchés, ou les pratiques en circuits courts qui amènent à beaucoup travailler sur la valeur ajoutée et moins parfois sur les pratiques d'élevage et de valorisation de la ressource fourragère. Les gens ne sont pas conscients de ces évolutions, cet outil peut servir de support de discussion.

Gérard BRIANNE demande si certains points de vue ont été comparés avec des cartes postales anciennes.

Lena SYKORA répond que certaines structures (exemple : PNR du Pilat, CPIE des Causses Méridionaux) ont basé leurs points de vue sur l'existence de cartes postales, mais cela dépend des thématiques étudiées et des évolutions qu'on veut mettre en valeur. Pour Causses et Cévennes, cela n'a pas été l'intention de départ.

Guilhem AUSSIBAL indique que l'on fait une lecture horizontale de ces clichés, ce qui peut amener à se tromper sur l'évolution des milieux. Il serait intéressant de rapprocher ces photos des photos aériennes ou satellites, pour bien mesurer l'évolution des milieux et les phénomènes de colonisation. Il faut être très vigilant sur l'interprétation des photos.

Dominique LYSZCZARZ indique que, de plus, il se peut que certaines évolutions soient visibles juste en dehors du cadre choisi pour la photo.

Pierre-Alain AYRAL demande s'il a déjà été envisagé d'avoir recours à un drone pour réaliser les clichés. Il y aurait un gain en rapidité de mise en place et en simplicité pour retrouver le même cadrage (au cm près), cependant cela nécessite de recalculer toute la méthodologie. Par ailleurs, est-ce que cela ne vaudrait pas le coup d'ouvrir l'observatoire et d'en faire une démarche de science participative ?

Patrick MOQUAY suit depuis 25 ans des démarches d'OPP. Selon lui, c'est un outil qui est séducteur, qui peut être démonstratif et illustratif. Mais ce n'est pas à la vue des photos de l'observatoire qu'on détecte une évolution. On a plutôt une idée préalable qu'il y a des évolutions et on va les rechercher dans les clichés. Il est membre de l'association : « l'observatoire photographique des territoires du Massif central » qui a réalisé un observatoire de l'A89, avec un événement fortement perturbateur (avant chantier / suivi du chantier / transformation et réparation des paysages post chantier). En milieu urbain, comme à Montreuil, les clichés évoluent peu pendant des années puis on peut avoir un élément fortement perturbateur (nouvelle rue...). Sur beaucoup de territoires en revanche, les transformations sont ténues. La méthodologie nationale est assez rigide, il faut réfléchir aux besoins. On a l'illusion qu'en faisant la reconduction chaque année à la même époque, on aura des conditions de prises de vue similaires. Mais la météo du moment influe sur l'éclairage, la végétation, et induit des différences conjoncturelles. C'est donc un outil séduisant et ludique, mais l'interprétation est très complexe, et requiert le recours à d'autres sources de données (relevés de superficies...). Ce n'est pas un outil scientifique, même si on choisit en amont les points de vue en fonction de thématiques qu'on cherche à illustrer, les données quantitatives obtenues par traitement sur l'image elle-même sont ponctuelles et partielles. Certains territoires utilisent sans doute leur OPP comme un outil de gestion (ex : les Vosges du Nord en matière d'urbanisme), mais l'intérêt réside surtout selon lui dans le fait de faire réagir les gens sur les transformations ressenties : c'est une source de discussion, et c'est une ressource en termes d'illustration de transformations qu'on a documentées par ailleurs. Il ne faut pas en attendre beaucoup plus, même si en soi, c'est intéressant pour une structure de gestion de disposer d'une BDD de photos de paysages.

Dominique LYSZCZARZ revient sur la nécessité de documenter cette BDD pour pouvoir bien l'exploiter, même en guise d'illustration, il faut savoir ce qu'on voit sur les photos.

Patrick MOQUAY reconnaît qu'il y a besoin d'une forme d'interprétation, mais qu'in fine, elle est plus qualitative que quantitative.

Philippe GRUAT estime que si on veut vraiment mettre en lumière des transformations, il faut croiser la photo-interprétation avec d'autres échelles, par exemple avec des photos aériennes, utilisées en archéologie pour voir les évolutions, tant en milieu urbain que rural.

Patrick MOQUAY estime que la photo aérienne est pertinente, mais elle ne correspond pas à notre vision individuelle. C'est parlant de pouvoir montrer sur des vues qui correspondent à notre vision certaines problématiques, comme celle de l'urbanisation diffuse.

Pour Olivier BARRIERE, cela renvoie à la notion d'artificialisation des paysages. Il fait le lien avec la législation et l'enjeu de Zéro Artificialisation Nette.

Patrick MOQUAY répond qu'on va effectivement pouvoir l'illustrer visuellement par la photo paysage, mais il va falloir la documenter par d'autres sources : analyse de l'occupation des sols, photos aériennes etc.

Pierre LAURENCE revient sur l'importance de la perception effective : il faut disposer de points de vue représentatifs de la façon dont les gens vivent/ressentent le paysage et son évolution.

Isabelle DARNAS précise qu'au delà des OPP, en ce qui concerne l'inventaire du patrimoine culturel, elle a pu refaire dans les années 1990 un inventaire qui avait déjà été fait en 1968, les photos ont vraiment aidé à l'interprétation lorsque des bâtiments ont disparu ou ont été modifiés.

Patrick MOQUAY estime que cela fonctionne lorsqu'il y a un enjeu de conservation clairement défini, mais le problème de l'OPP, c'est que l'on veut illustrer des thématiques trop larges, on n'a pas la garantie d'avoir une réponse qui colle avec nos interrogations.

5 / Démarches d'inscription d'attributs au PCI de l'UNESCO : actualités

Voir le support de présentation sur le wiki du CS.

Morgane COSTES-MARRE présente les différentes démarches récemment abouties ou en cours :

Niveau national :

- les savoir-faire liés à l'irrigation gravitaire par béals (canaux) en Lozère, en 2017 ;
- les savoir-faire liés à la ganterie en pays de Millau, l'élevage pastoral, les connaissances et transformations des matières naturelles, l'art de confectionner le gant, en 2023 ;
- l'irrigation gravitaire par canaux en France le 25 juin 2024 (!), poursuite prévue pour une agrégation au niveau international (savoir-faire et non élément architectural) ;

Niveau international :

- l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques, en 2018 ;
- la transhumance, déplacement saisonnier des troupeaux, en 2023 (candidature de la France conjointe avec Albanie, Andorre, Croatie, Espagne, Luxembourg, Roumanie, agrégée à celle portée précédemment par l'Italie, l'Autriche et la Grèce).

Pierre-Alain AYRAL indique qu'il a pu prendre connaissance du dossier béal, il trouve que le volet hydrologie et impact de ces ouvrages sur le milieu mériterait d'être mieux considéré. Le volet patrimonial et culturel a été traité en revanche.

Morgane COSTES-MARRE répond que la candidature a plutôt porté sur les savoir-faire et la transmission des traditions et us et coutumes associés à l'irrigation. En revanche, les Suisses ont beaucoup travaillé sur le volet hydrologique, or ils seront

partenaires pour accompagner la phase de candidature internationale, ce qui permettra de mieux prendre en compte cet aspect important, qui est traité à la marge dans le dossier français.

Pierre-Alain AYRAL rappelle qu'il travaille sur des béals dans les vallées cévenoles et se tient à disposition si besoin de retours d'expériences.

Pierre LAURENCE estime que, sauf sujets vraiment spécifiques comme la ganterie, ces démarches d'inscription à l'inventaire national sont intéressantes lorsqu'elles sont multi-régionales, car elles sont sources d'échanges et induisent des approches comparatives.

6 / Contribution de Magali JOUVEN

Voir le support de présentation sur le wiki du CS.

Magali JOUVEN présente différents programmes menés par l'UMT Pasto et dont la problématique peut intéresser les acteurs du Bien.

7 / Présentation du Wiki du CS

Dominique LYSZCZARZ présente l'outil wiki qu'il a rebâti pour les besoins spécifiques du CS du Bien Causses et Cévennes et passe en revue les différentes rubriques. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://fermewikisagro.fr/CScaussescevennes/?PagePrincipale>

Il sera alimenté autant que possible en amont des séances pour permettre aux membres de prendre connaissance des sujets. Les documents supports de présentation, photos, compte-rendus, articles connexes... seront ajoutés au fil de l'eau.

La liste des membres peut être enrichie d'une courte biographie et des principaux sujets d'étude, à fournir par chaque membre.

C'est Dominique qui centralise les éléments et alimente le wiki.

A la demande des membres du CS, un message leur sera envoyé lorsque de nouveaux documents seront ajoutés.

8 / Présentation du schéma d'interprétation du Bien en cours de déploiement

Voir le support de présentation sur le wiki du CS.

Les différentes options successivement explorées pour l'implantation d'un haut-lieu en Aveyron (ferme de Roquesaltes, ferme du Cade, Brocuéjous, Combalou) sont abordées.

Philippe GRUAT rappelle la forte sensibilité du Combalou, il y aura des contraintes archéologiques, avec des fouilles préventives. Il demande si le haut-lieu ne pourrait pas être intégré à la maison de Roquefort dans le village.

Guilhem AUSSIBAL demande quant à lui quel serait le thème retenu pour la scénographie de la jasse. Il rappelle que ce site traduit la transhumance de proximité qui était pratiquée sur toutes les bordures de causses, avec l'implantation de jasses sur les plateaux qui dépendaient d'exploitations situées en contrebas.

Morgane COSTES-MARRE répond qu'en l'état actuel des réflexions, il s'agirait au niveau de la jasse de montrer l'évolution du métier d'éleveur (sujet peu traité dans la maison de Roquefort) en lien avec l'essor de la filière Roquefort ainsi que les innova-

tions suscitées par cette filière. La maison de Roquefort (anciennes caves) présente en effet un espace scénographique très contraint. Il y a seulement 100 m² d'espace d'exposition exploitable. Il sera notamment abordé la géologie du Combalou, les métiers et la vie à Roquefort. Le pastoralisme pourra être évoqué sous forme d'exposition temporaire et au niveau du parking, qui se trouve à proximité d'une ancienne école de bergers.

Pierre-Alain AYRAL demande si, dans le Gard, l'observatoire de l'Aigoual ne pourrait pas constituer également un haut-lieu.

Morgane COSTES-MARRE rapporte qu'au début du projet du climatographe, il avait en effet été envisagé de consacrer une partie de la scénographie à l'impact du changement climatique sur l'activité agricole locale, mais cela n'a finalement pas été retenu, ce qui constitue un regret.

Guilhem AUSSIBAL pose la question du domaine de la Prunarède dans l'Hérault.

Olivier GALANT explique que le Département et la Communauté de Communes Lodévois Larzac souhaitent effectivement faire la jonction entre la Prunarède et la Baume Auriol.

9 / Contribution de François LERIN

Voir le support de présentation et l'article « le pastoralisme balkanique et ses mises en visibilité » sur le wiki du CS.

François LERIN explique la démarche dans laquelle il est engagé. En 2023, des financements ont été trouvés pour créer un réseau de territoires agro-sylvo-pastoraux, en transition agro-écologique et à Haute Valeur Naturelle dans les Balkans : réseau Agriculture Biodiversité Climat Balkans. Une partie de ces territoires sont très sensibles à l'idée de créer des Biens UNESCO et notamment des paysages culturels de l'agro-sylvo-pastoralisme.

François LERIN présente les 6 pays des Balkans occidentaux candidats à l'UE et engagés dans le processus d'adhésion : Bosnie, Monténégro, Serbie, Albanie, Kosovo, ancienne Yougoslavie. Du fait de ce statut particulier, l'UE a décidé de financer des démarches collectives impliquant plusieurs pays des Balkans et non des projets bilatéraux. Il présente le terrain d'étude retenu, organisé autour de 4 poljes karstiques d'altitudes différentes reliés par un système hydraulique impressionnant (réseau souterrain). Une analyse des différentes unités paysagères est en cours autour du territoire complet (poljes et espaces intermédiaires collinaires, montagnes avec pâturages d'estives). Le pastoralisme décroît très rapidement avec une dynamique d'embroussaillage.

Avant d'associer Causses et Cévennes, il convient de trouver les bons partenaires, de sécuriser les financements et de monter un consortium solide. La situation est complexe du fait de l'imbrication des différentes ethnies.

Les 3 éléments qui paraissent intéressants dans le cadre d'un partenariat entre les Balkans et Causses et Cévennes :

- la mémoire de la construction du dossier en vue de l'inscription au patrimoine mondial (3 refus successifs pour Causses et Cévennes)
- le plan de gestion du Bien, les sites d'interprétation du patrimoine
- une réunion thématique d'experts dont le profil reste à déterminer.

Pour l'instant, François LERIN travaille avec 2 étudiants d'Agro Paris Tech pour avancer en détail sur la caractérisation des systèmes pastoraux. Il a obtenu des finance-

ments (Human Climate Fondation et MEAE : Fonds Équipe France... rapide !) pour travailler dans l'année à venir avec 4 autres sites du réseau territorial. Il espère une réponse favorable des financeurs possibles et des autorités en 2025, dans la perspective notamment de l'année internationale du pastoralisme.

APRÈS-MIDI SUR LE TERRAIN



Au Belvédère de Blandas, haut-lieu de l'agropastoralisme





Au cromlech de la Rigalderie

